

CNPS
Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
Vous ne serez jamais seul



NESIF
National Social Insurance Fund
You will never live alone



DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES/SOUS-DIRECTION DES MOYENS GENERAUX/SERVICE DES MARCHES

COMMUNIQUE N° 16 /26/DG/CNPS DU 03 JUIL 2026

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 10/AONO/CNPS/DG/CIPM-BEC/26 DU 21 MAI 2026

Relatif aux travaux d'aménagement de l'entrée de la salle de conférence, de deux salles de réunion annexes équipées et d'un espace pour pause-café à l'étage de l'immeuble abritant le Centre de Prévoyance Sociale de Yaoundé-Indépendance, en procédure d'urgence

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE COMMUNIQUE :

Les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 10/AONO/CNPS/DG/CIPM-BEC/26 du 21 mai 2026 relatif aux travaux d'aménagement de l'entrée de la salle de conférence, de deux salles de réunion annexes équipées et d'un espace pour pause-café à l'étage de l'immeuble abritant le Centre de Prévoyance Sociale de Yaoundé-Indépendance, en procédure d'urgence se présentent ainsi qu'il suit :

Lot	Attributaire	Montant HTT	Délai d'exécution
Lot unique	ETS TRIUMPH	416 111 942	08 mois

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales/Service des Marchés sis au 9^{ème} étage porte 903, de l'immeuble-siège de la CNPS, place de l'Indépendance pour les formalités de notification d'attribution du Marché considéré.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission des soumissionnaires non retenus. /-

Ampliations

- PCA
- DECT
- DAG/SM
- CIPM/BEC
- Affichage
- Archives/Chrono

Yaoundé le 03 JUIL 2026

Alain Olivier Mekulu
Mvondo Akame



National Social Insurance Fund
You will never live alone

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES/SOUS-DIRECTION DES MOYENS GENERAUX/SERVICE DES MARCHES

DECISION N° 556 /26/DG/CNPS DU 03 JUL 2026

Portant attribution d'un Marché, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 10/AONO/CNPS/DG/CIPM-BEC/26 du 21 mai 2026 relatif aux travaux d'aménagement de l'entrée de la salle de conférence, de deux salles de réunion annexes équipées et d'un espace pour pause-café à l'étage de l'immeuble abritant le Centre de Prévoyance Sociale de Yaoundé-Indépendance, en procédure d'urgence

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

- VU le Traité révisé de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale du 14 février 2014, ratifié par décret n°2020/239 du 28 avril 2020 ;
- VU le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n° 2017/566 du 13 novembre 2017 portant nomination de la Présidente du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n°2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;
- VU la Résolution n° 37/2022/PCA du 05 août 2022 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale du Cameroun (CNPS) ;
- VU l'Appel d'Offres National Ouvert n°10/AONO/CNPS/DG/CIPM-BEC/26 du 21 mai 2026 ;
- VU le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés chargée des Bâtiments et Equipements Collectifs (CIPM-BEC) en sa session du 25 juin 2026 ;
- VU le Rapport de la Sous-Commission d'Analyse des offres administratives, techniques et financières de juin 2026.

DECIDE :

Article 1^{er}. – Le soumissionnaire **ETS TRIUMPH** est déclaré adjudicataire du Marché, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert n°10/AONO/CNPS/DG/CIPM-BEC/26 du 21 mai 2026 relatif aux travaux d'aménagement de l'entrée de la salle de conférence, de deux salles de réunion annexes équipées et d'un espace pour pause-café à l'étage de l'immeuble abritant le Centre de Prévoyance Sociale de Yaoundé-Indépendance, en procédure d'urgence, pour un montant de **FCFA HTT 416 111 942 (quatre cent seize millions cent onze mille neuf cent quarante-deux)** et un délai d'exécution de **huit (08) mois**.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations :

- PCA
- CIPM/BEC
- DFC
- DAG/SM
- DECT
- Archives



03 JUL 2026

Yaoundé, le

Noël Alain Olivier Mekulu
Mvondo Akame